



**PRÉFET
DE LA
CÔTE-D'OR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale des territoires
de la Côte-d'Or**

MOTIF DE LA DÉCISION

Projet d'arrêté préfectoral modifiant l'arrêté préfectoral n° 11265 du 23 décembre 2021 portant institution de la mise en réserve quinquennale de cours d'eau, sections de cours d'eau ou plans d'eau dans le département de la Côte d'Or pour les années 2022-2027

PARTICIPATION DU PUBLIC DU 14 NOVEMBRE 2023 AU 11 DÉCEMBRE 2023

VU les avis favorables issus de la consultation ;

VU l'absence d'observation lors de la consultation du public sur le projet qui s'est déroulée du 14 novembre 2023 au 11 décembre 2023 en application de l'article L 123.19. 1 du code de l'environnement ;

Le projet d'arrêté a été signé le 18 décembre 2023 sans modification.